

Travaillons Ensemble pour notre plus grande satisfaction, satisfaire nos clients

Lettre d'engagement de la Direction

Le groupe IDCASTING, composé des sociétés **AMI, DFI, IDZC et SIOBRA**, est un partenaire solide pour ses clients. Il œuvre chaque jour afin de satisfaire leurs exigences tout en impliquant le personnel et les parties prenantes.

Notre écoute et notre réactivité contribuent au développement de nos clients. Nous mettons à leur disposition des collaborateurs soucieux d'apporter fiabilité, gains de productivité et innovation avec un objectif permanent de respecter l'environnement.

Par son adhésion à Global Compact, qui invite les entreprises à adopter des valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, des normes au travail, de l'environnement et la lutte contre la corruption, IDCASTING s'est engagé à respecter les règles de déontologie et d'éthique les plus strictes.

Notre système de management est construit pour garantir la maîtrise de nos processus et le service attendu. L'application de la nouvelle norme IATF 16949 et ses nouvelles exigences nécessitent une révision de notre organisation.

Dans la continuité de nos actions menées depuis 2014, la direction et son équipe s'engagent :

- ◆ A animer nos projets avec impartialité et objectivité dans le respect de l'intérêt général.
- ◆ A appliquer des règles respectueuses des 10 valeurs de Global Compact.
- ◆ A évaluer régulièrement la qualité perçue chez nos clients.
- ◆ A déployer et à améliorer en continu un système qualité par approche des processus et gestion des risques.
- ◆ A mettre en place les routines nécessaires à la communication entre les services et les usines.

C'est votre motivation et implication qui permettront d'atteindre nos objectifs :

- ◆ Poursuivre le développement commercial du groupe IDCASTING.
- ◆ Améliorer notre organisation industrielle.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous. Soyez certains que vous pouvez compter sur nous.

“ L'enthousiasme est à la base de tout progrès ”

Henry FORD

Les 10 principes du Global Compact

DROIT DE L'HOMME

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

1. Promouvoir et Respecter le protection du droit International relatif aux droits de l'Homme

2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

3. Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

4. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

6. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

ENVIRONNEMENT

8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9. Favoriser la mise au point et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

D. DECLE
Président ID CASTING

L. MONNIER
Directeur Général ID CASTING